

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GENEVOIS

Plan d'actions



EDITO



” Convaincus que chaque acteur de la chaîne alimentaire détient une partie de la solution pour répondre aux enjeux d’une alimentation saine, durable et accessible à tous, les élus de la collectivité ont souhaité qu’ils soient partie prenante dans l’élaboration et la mise en œuvre d’une stratégie alimentaire globale sur les 17 communes du territoire. La reconnaissance “Projet alimentaire territorial” par le ministère de l’Agriculture de cette stratégie est venue conforter ce choix politique et a permis d’amorcer certaines actions dès début 2024.

Michel MERMIN

Vice-président de la Communauté de communes du Genevois en charge de l’Aménagement du territoire

La Communauté de communes du Genevois est engagée depuis 2021 dans un Projet Alimentaire Territorial, en lien étroit avec ses 17 communes et de nombreux partenaires publics et privés. L’objectif : **permettre l’accès de toute la population à une alimentation locale et saine dans des conditions durables**. Le PAT a obtenu la **labellisation niveau 1** du Ministère de l’Agriculture en mars 2023.



SOMMAIRE

CONTEXTE ET METHODE

Diapo 4

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PAT 2021-2025

Diapo 5

DIAGNOSTIC DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Diapo 6

GOUVERNANCE

Diapo 10

SUIVI – EVALUATION

Diapo 12

 Chemins du changement – Orientation 1

Diapo 13

 Chemins du changement – Orientation 2

Diapo 14

 Chemins du changement – Orientation 3

Diapo 15

CADRE STRATEGIQUE

Diapo 16

 Maintien et développement de l'agriculture nourricière

Diapo 19

 Développer des pratiques respectueuses de l'environnement du champ à l'assiette

Diapo 24

 Permettre à toute la population d'accéder à des produits sains et durables

Diapo 28

 Inscrire le PAT du Genevois dans une logique de coopération, d'amélioration continue et de communication

Diapo 34

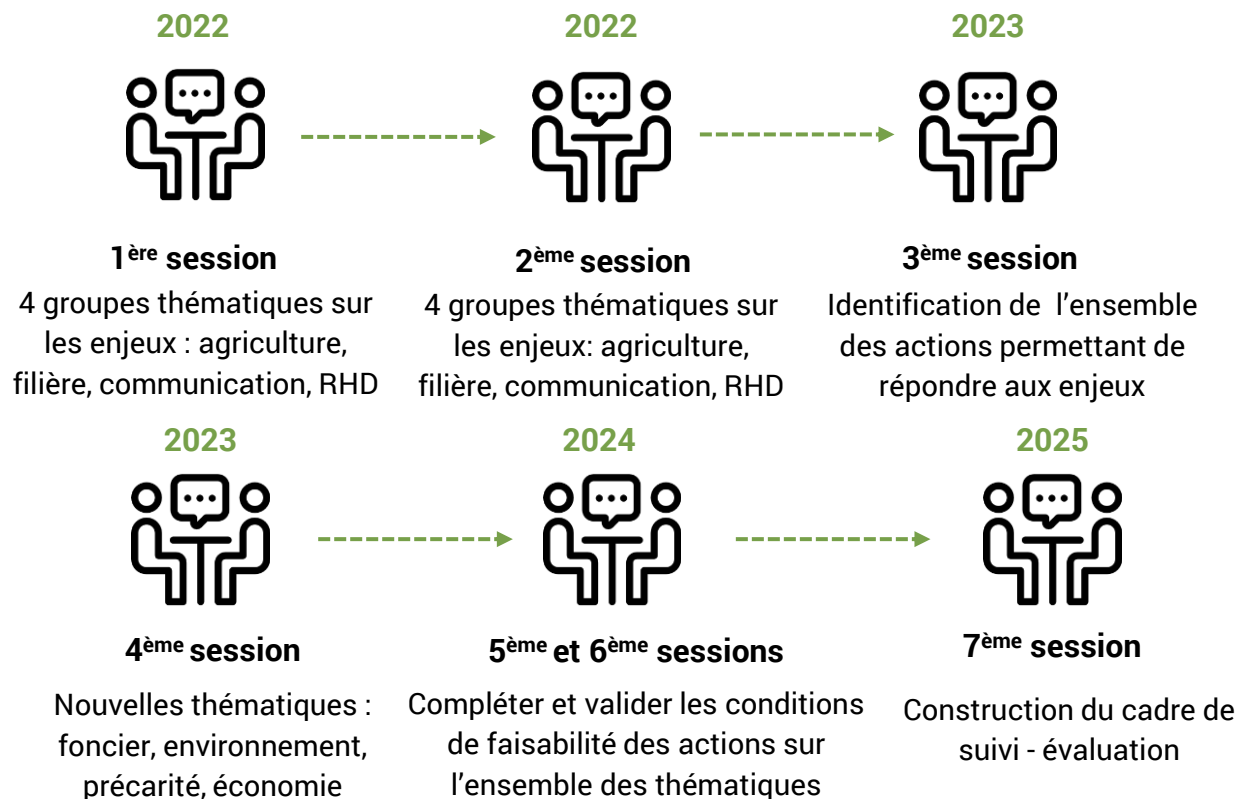
ANALYSE DU PLAN D'ACTIONS

Diapo 36

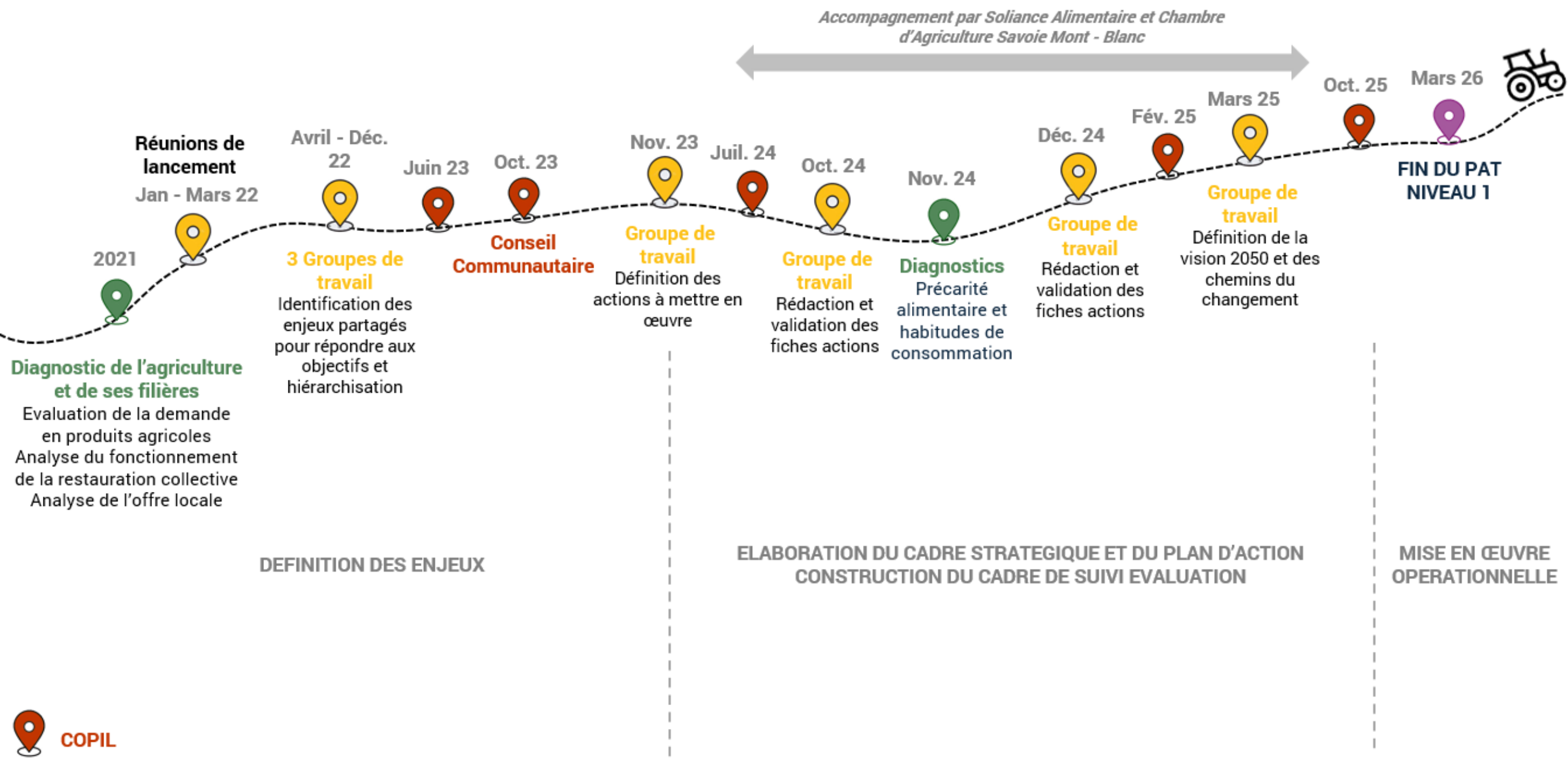
CONTEXTE ET METHODE

Décision politique de lancer le PAT : introduit dans le PCAET 2020-2026 via l'action « Mise en œuvre d'un dialogue territorial » avec comme objectif une agriculture résiliente et sobre en carbone, la mise en œuvre d'un PAT est reprise dans le projet de territoire 2020-2026 avec comme orientations stratégiques de promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement, d'aider au renouvellement générationnel et au développement des exploitations et de favoriser la diversification des productions pour répondre aux besoins. Le PAT se retrouve également dans l'objectif de lutter contre la précarisation d'une partie de la population en renforçant l'investissement de la collectivité dans les politiques sociales. Le diagnostic de santé du Contrat Local de Santé a permis de mettre en évidence l'impact des disparités sociales sur le budget alimentaire des familles monoparentales, des travailleurs côté français, des personnes âgées, des demandeurs d'emploi et des jeunes.

Concertation mise en œuvre pour construire le plan d'action :



CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PAT 2021 - 2025



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Un territoire diversifié historiquement lié à l'élevage

La Communauté de communes du Genevois compte 116 exploitations agricoles pour une SAU totale de 6510 ha. Les productions sont diversifiées, même si la production laitière reste majoritaire. En 17 ans, 22% des exploitations agricoles ont disparu, les plus petites ayant disparu au profit des plus grandes. Les exploitations se restructurent : il y a toujours autant d'emplois mais le nombre de chefs d'exploitation diminue.

Des produits biens valorisés avec une part de la production vendue en Suisse

Le territoire se situe dans les zones des AOP Reblochon et Abondance, des IGP Tomme et emmental de Savoie et Pommes et Poires de Savoie. 42% des surfaces sont en zone franche, ce qui facilite l'exportation des produits vers la Suisse.

De fortes tensions foncières liées à l'attractivité du territoire

La CCG comporte 60% d'espaces agricoles. Entre 2009 et 2019, ce sont 179 ha qui ont été perdus pour la production. La perte moyenne est estimée à 19 ha urbanisés par an. De nombreuses exploitations ont des parcelles classées en zone U ou AU dans les documents d'urbanisme, mettant en danger leur surface de production.

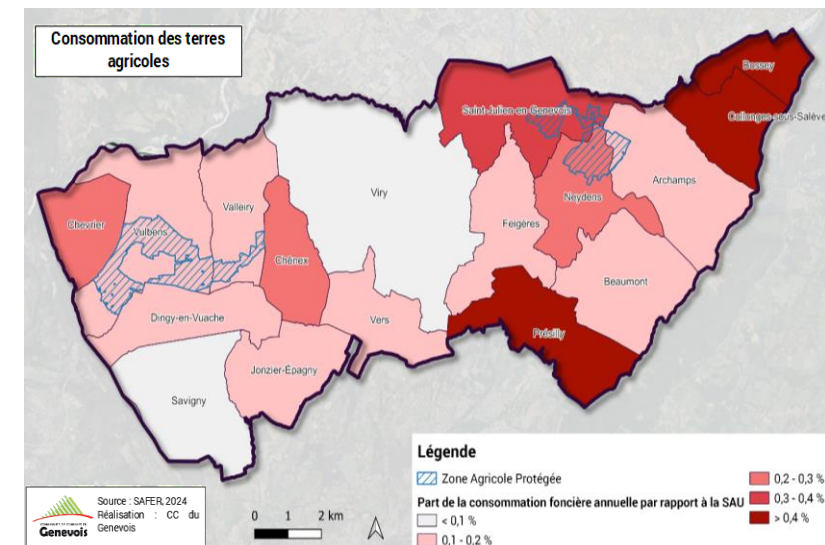
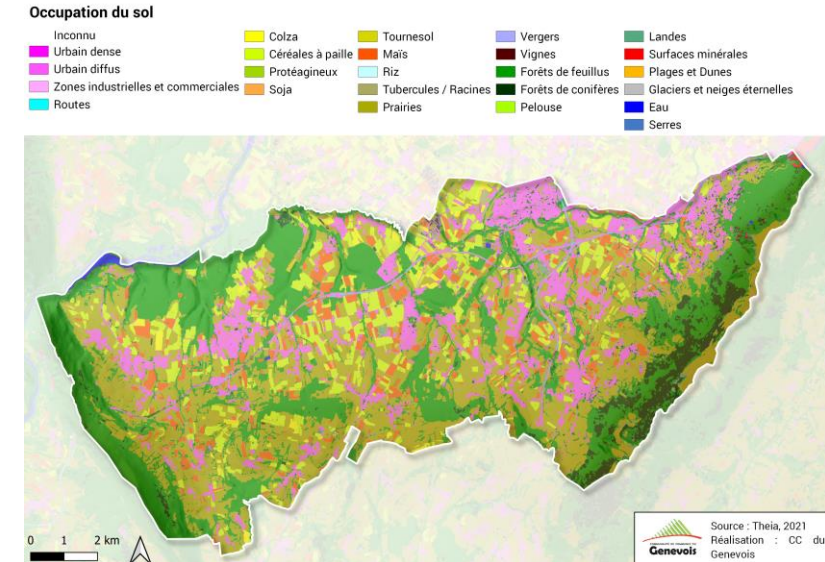
Des transmissions à anticiper

Dans 42% des fermes, le chef d'exploitation est âgé de plus de 55 ans, la reprise n'étant pas toujours assurée. Les exploitations sont de grande taille donc plus difficile à transmettre.

Entre 2017 et 2022, 14 exploitants se sont installés avec la DJA, dont 9 en bovins laits. La concurrence est forte lors des cessations d'activités, avec un prix du foncier agricole élevé et des difficultés de se loger dans un territoire frontalier.

Des surfaces protégées et à reconquérir

Deux zones agricoles protégées sont délimitées sur le territoire, sur les communes d'Archamps, de Saint-Julien, de Neydens, de Vulbens et de Valleiry. Les biens vacants sans maître représentent 67,5 ha sur le territoire.



Des ressources naturelles à protéger

La CCG accueille 3 sites Natura 2000 et 7 sites protégés par des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope. L'agriculture contribue de manière ponctuelle aux émissions des principaux polluants, mais elle représente 97% des émissions d'ammoniac du territoire. 4 communes ont récemment été classées en zone vulnérable nitrates. N'étant pas certains que cette pollution soit complètement d'origine agricole, la CCG a accompagné financièrement les agriculteurs à la mise en conformité. La consommation d'eau de l'ensemble des usages agricoles s'élève aujourd'hui à 1213950 m³/an, amenée à augmenter en lien avec le changement climatique.



Des exploitations engagées dans des démarches en lien avec l'environnement

14 exploitations sont en agriculture biologique (5,6% de la SAU), 4 en Haute Valeur Environnementale et 22 en Suisse Garantie. 5 exploitations laitières suivent le cahier des charges des AOP Reblochon et Abondance, 12 exploitations sont en IGP Tomme et Emmental de Savoie et 5 exploitations en Pommes et Poires de Savoie.

19 exploitations ont planté 4000 arbres pour s'adapter au changement climatique et favoriser la biodiversité entre 2023 et 2024, grâce à un financement de la CCG et du Conseil Départemental.

L'indicateur de fréquence de traitement pesticides est en moyenne de 1,18 contre 3,2 en région Aura ; la CCG a donc des pratiques plutôt raisonnées en matière d'utilisation de produits phytosanitaires. Il n'y a pas de captage prioritaire d'eau potable sur le territoire. 61% de la SAU est en prairie permanente.

Les exploitations vont devoir s'adapter au changement climatique

Au niveau national, 86% des agriculteurs considèrent que le changement climatique et ses effets présentent un risque pour la viabilité de leur ferme. Les besoins en eau des exploitations devraient augmenter dans les années à venir en lien avec l'agrandissement des exploitations, la recherche d'autonomie fourragère et protéique qui pourrait amener à irriguer des cultures.



Du gaspillage tout au long de la chaîne alimentaire

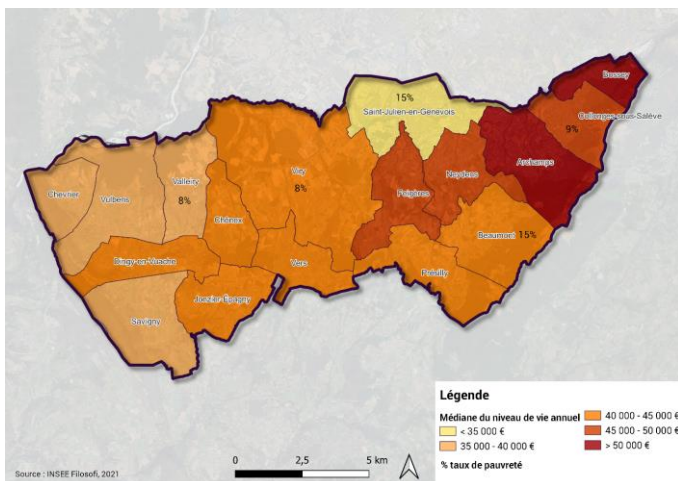
L'alimentation représente ¼ de l'empreinte carbone des français, répartis entre activités agricoles de production et transport des produits alimentaires. On considère qu'un tiers de la production mondiale est gaspillée.

Sur le territoire, 18,1% des déchets retrouvés dans les ordures ménagères sont des déchets alimentaires et 10,8% des produits alimentaires non consommés, soit 71,4 kg/habitant. En restauration collective, le mode de gestion influe sur le gaspillage : en liaison froide (mode majoritaire sur la CCG), la perte est évaluée à 120g par enfant par repas, contre 95g en cuisine sur place.

De fortes disparités économiques sur le territoire

La proximité avec la Suisse provoque de fortes inégalités salariales : la médiane du revenu disponible des ménages par unité de consommation est de 40 320 € (moyenne nationale de 20 760 €). L'écart interdécile est très important, notamment à Collonges-sous-Salève et à Saint-Julien-en-Genevois. Les personnes en situation de précarité sont surtout des familles monoparentales, des personnes seules travaillant en France ou sans emploi, des jeunes et des personnes âgées isolées.

Le taux de pauvreté moyen sur la CCG est de 9,7% et de 15% à Saint-Julien-en-Genevois. Le seuil de pauvreté ressenti par les professionnels de l'action sociale du territoire se situe à 1600 €, bien au-dessus du seuil de pauvreté français de 1216€.



Médiane du niveau de vie annuel et taux de pauvreté



L'aide alimentaire est très sollicitée, mais peu organisée sur le territoire

Les principaux points d'aide alimentaire du territoire sont ALFAA – GHS (distribution de colis de la Banque Alimentaire), Arc-en-Ciel (distribution de chèques à utiliser dans les supermarchés partenaires) et l'Accorderie (distribution de paniers solidaires, subventionnés par la CAF). Il existe également une association de récupération des invendus de supermarchés, ainsi que des aides communales et départementales (via le CCAS et le Conseil Départemental, sous forme de chèques alimentaires).

Le nombre de recourants à l'aide alimentaire explose depuis plusieurs années. L'Accorderie a également atteint le maximum de paniers subventionnables. Un manque de complémentarité entre les structures est identifié : les projets sont pensés pour répondre à différents seuils de précarité, mais les associations rencontrent des difficultés pour monter des projets collectifs.

Une offre alimentaire limitée, de qualité variable qui a des impacts sur la santé

Les denrées alimentaires sont peu accessibles dès qu'on s'éloigne de la frontière. L'offre est polarisée autour du centre urbain de Saint-Julien-en-Genevois, tant pour l'aide alimentaire que pour les sites d'approvisionnement. S'approvisionner sans voiture est difficile : 75% des ménages réalisent leurs achats quotidiens grâce à un moyen de transport individuel motorisé. Cela crée un phénomène de précarité mobilité, certaines parties du territoire n'étant pas desservies par les transports en commun.

L'alimentation est en partie subie : 47% des ménages interrogés peuvent manger en quantité suffisante, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaitent et aiment. 11% sont confrontés à une situation d'insuffisance alimentaire, et développent des stratégies qui impactent leur santé.

Pour les recourants à l'aide alimentaires, il est très difficile d'accéder à des produits de qualité en termes nutritifs, à des produits frais et plus généralement à une alimentation qui correspond à des critères de durabilité.

Les adolescents du territoire sont sujets à la malnutrition : à la suite des visites de dépistage réalisés auprès d'élèves de 6^{ème}, on note 9% de problèmes de surpoids et 7% de mauvaise hygiène alimentaire.



Les volumes produits localement sont incapables de répondre au besoin

Le volume total des produits consommés par an par les près de 50 000 habitants de la CCG représente 18 000 tonnes. Si tout était consommé sur place, le foncier agricole exploité actuellement ne pourrait couvrir que 39% des besoins alimentaires. Pour atteindre l'autonomie alimentaire, il faudrait mobiliser 16 900 ha (soit plus que la surface totale du territoire) et 470 emplois.

Une consommation de produits locaux à encourager

Le chiffre d'affaires alimentaire sur le territoire est faible, et dépend fortement de la clientèle suisse venant faire ses achats en France. On observe une augmentation des achats alimentaires en ligne.

La dépense annuelle moyenne des ménages de la CCG pour les achats de produits de consommation courante est de 13 749€ en 2024. Les dépenses alimentaires représentent 50% du potentiel de consommation, et 68% de ces dépenses sont réalisées dans des commerces de plus de 1000m². La moitié des ménages dispose d'un budget alimentation situé entre 300 et 600€ par mois.

60% des habitants ont augmenté leur achat de produits locaux, et 58% achètent ces produits au moins une fois par semaine. Les principaux freins sont le prix, l'absence de points de vente à proximité et le manque de visibilité en GMS

Le mode de fonctionnement de la RHD du Genevois n'est pas favorable aux produits locaux

Les 40 établissements de restauration collective représentent 1 150 520 repas/an sur le territoire. La majorité des cantines fonctionnent en livraison de repas en liaison froide. 7 établissements (dont 2 crèches) ont une cuisine sur place en régie, et 5 font appel à un prestataire qui cuisine sur place. Les fournisseurs sont surtout des grossistes, il y a peu de partenariats avec les producteurs locaux. Il est plus facile pour les cantines en régie de travailler des produits locaux avec un fonctionnement en gré-à-gré, mais les difficultés logistiques et de prix sont difficiles à surmonter.

Du côté des producteurs, la restauration hors domicile représente 4% du chiffre d'affaires. Les producteurs ne pensent pas pouvoir répondre à la demande en termes de volumes, n'ont pas connaissance de la demande et craignent une logistique importante pour des prix de vente très faibles.

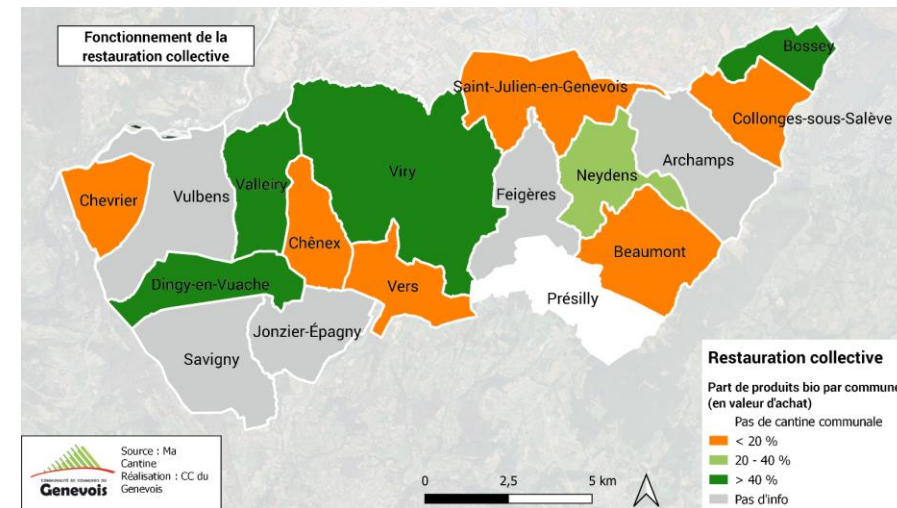
Le prix de vente du repas est la plupart du temps déterminé en fonction du quotient familial pour les scolaires, avec un prix de vente moyen autour de 5€ TTC.



Les établissements rencontrent des difficultés à se rapprocher des objectifs de la loi EGAlim

Il existe des confusions sur la classification des produits inclus dans la loi EGAlim : produits locaux qui ne sont pas toujours Egalim, produits de la ferme qui ne sont pas toujours considérés comme fermiers. Les cantines ont des difficultés à atteindre les taux, surtout celles en régie.

Le suivi de la loi EGAlim commence à se mettre en place, mais nécessite un accompagnement pour certains établissements.



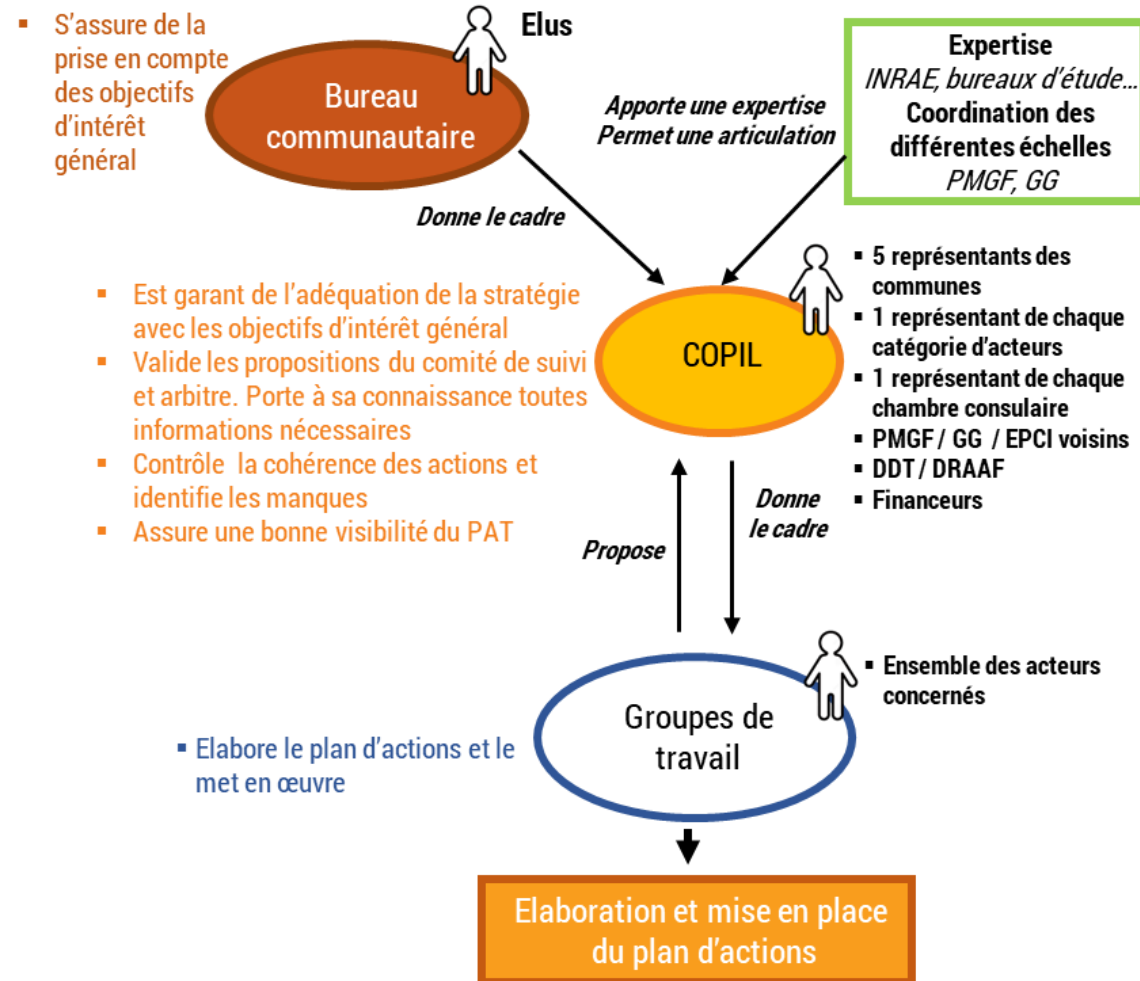
GOVERNANCE

Durant la première phase du PAT du Genevois, la gouvernance mise en œuvre a eu pour objectif **l'élaboration du plan d'action**, en se basant sur les diagnostics et sur l'animation de groupes de travail multi partenariaux. La phase opérationnelle qui commence en 2025 nécessite des **instances plus opérationnelles**, qui permettent une **collaboration plus étroite entre les différents services de la CCG** afin de garantir l'**articulation avec les autres politiques publiques** portées par la collectivité.

Bilan de la gouvernance 2022 – 2025 :



- S'assure de la prise en compte des objectifs d'intérêt général



Gouvernance 2021 - 2025

GOVERNANCE 2025 - 2030

Une Gouvernance partagée basée sur la coopération



La coordination

Comité de pilotage



5 représentants des communes
1 représentant de chaque
catégorie d'acteurs non
institutionnels de l'agriculture et
de l'alimentation
1 représentant de chaque acteur
institutionnel

- Organise l'élaboration du plan d'actions
- Contrôle la cohérence des actions avec les Objectifs d'intérêt général de la SNANC et identifie les manques
- Pilote le suivi et l'évaluation du plan
- Valide les propositions des groupes de travail
- Porte à leur connaissance toutes informations nécessaires
- Assure une bonne visibilité du PAT
- Évalue le plan d'actions

Conseil /Bureau communautaire



Elus CCG

- Est garant de l'adéquation de la stratégie avec les objectifs d'intérêt général fixés
- Impulse une dynamique
- Valide les actions à engager pour la CCG en tant que porteur et/ou financeur

L'animation

Cellule pilote du PAT



Elus référents /
Animateurs CCG

- Prépare et assure le secrétariat du COPIL
- Renseigne le tableau de suivi des actions
- Met en œuvre les actions sous maîtrise d'ouvrage CCG
- Accompagne les porteurs d'actions
- Organise les groupes de travail

L'évaluation et la mise à jour des actions

Groupes de travail



Tous les acteurs concernés

- Recherche les causes des retards ou difficultés rencontrées dans l'avancement des actions
- Propose des adaptations au contenu des actions

se veut évolutive en fonction des avancées du projet

SUIVI - EVALUATION

Le PAT du Genevois met en place une **démarche d'évaluation** afin d'analyser l'**action publique** et de la faire évoluer afin qu'elle réponde au mieux aux enjeux et besoins du territoire. Les points clés de cette démarche sont :

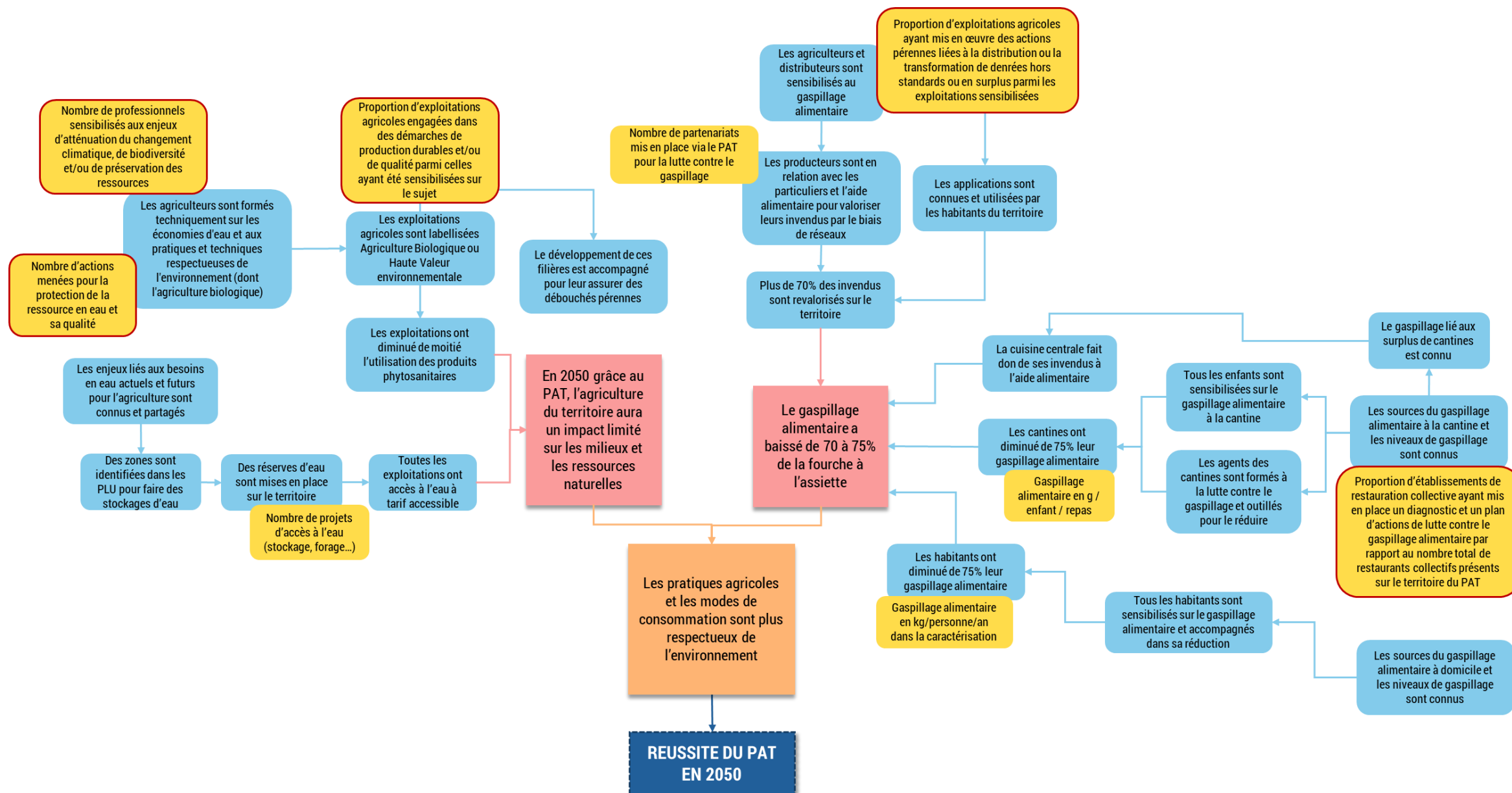
- Une démarche qui mobilisera **l'ensemble des partenaires** via les différentes instances du PAT
- Une **démarche transversale** qui va concerner toutes les orientations stratégiques du PAT et l'intégralité du plan d'actions
- Une démarche de suivi-évaluation à **mi-parcours** et une évaluation au **terme des 5 ans** du plan d'actions.



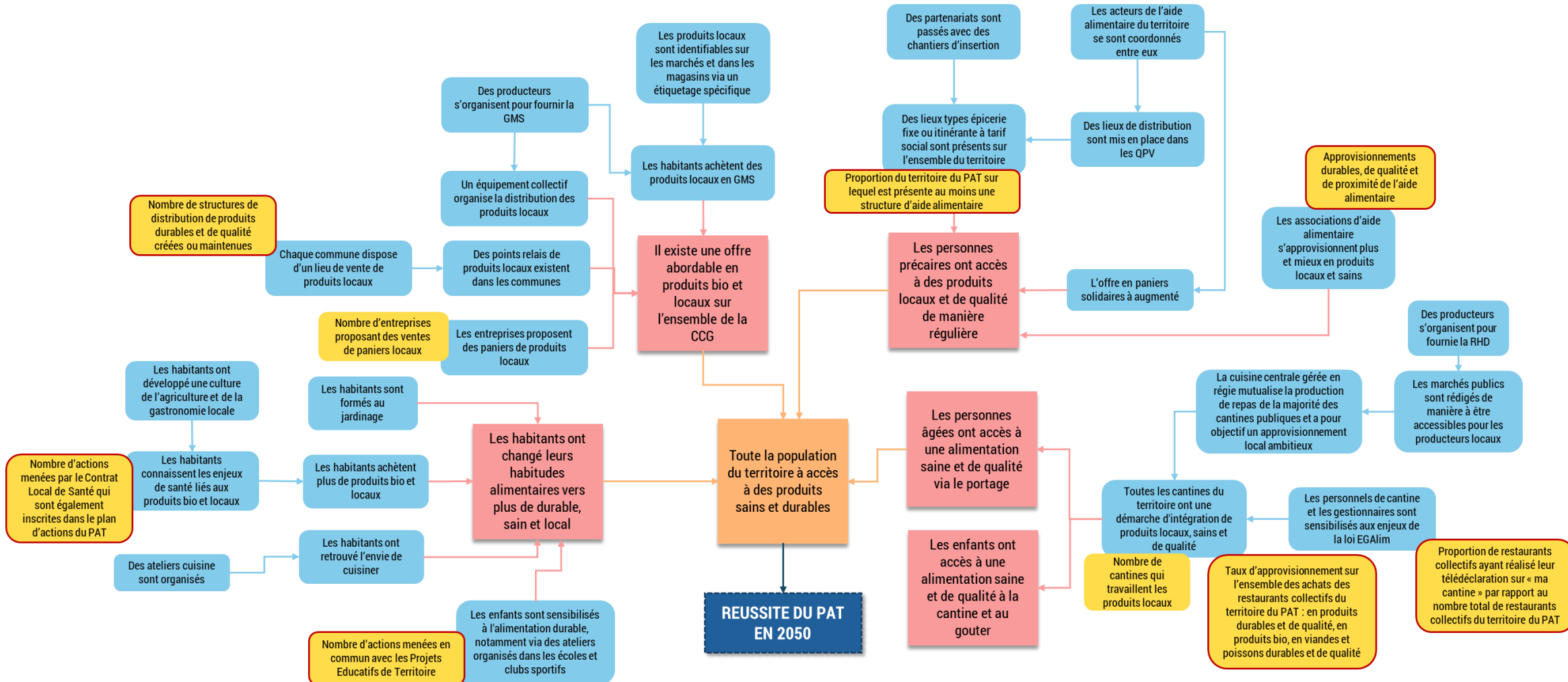
La vision à 2050 et les chemins du changement définis en groupe de travail avec l'ensemble des partenaires serviront de base au protocole d'évaluation : ils ont permis de choisir des **indicateurs** de suivi pertinents et calculables pour **analyser l'évolution du système agricole et alimentaire**. Le suivi – évaluation à mi-parcours s'appuiera dessus pour **questionner les enjeux** et les objectifs fixés pour le PAT et **mobilisera les pilotes et partenaires** des actions.

Les étapes suivantes pour déployer le système de suivi – évaluation seront la formulation des questions de suivi – évaluation sur les orientations du PAT que le COPIL aura désigné comme prioritaires, l'association aux indicateurs fixés et la formalisation de la collecte et de l'utilisation des données associées.

CHEMINS DU CHANGEMENT – ORIENTATION 2



CHEMINS DU CHANGEMENT – ORIENTATION 3



CADRE STRATEGIQUE

Le **cadre stratégique** est le document socle de la politique alimentaire du territoire. Issu de l'analyse des enjeux du territoire en matière de transition alimentaire et de la définition des priorités d'action par les membres du COPIL, il est structuré autour de :

-  4 orientations stratégiques
-  8 enjeux globaux
-  20 enjeux ciblés
-  60 actions

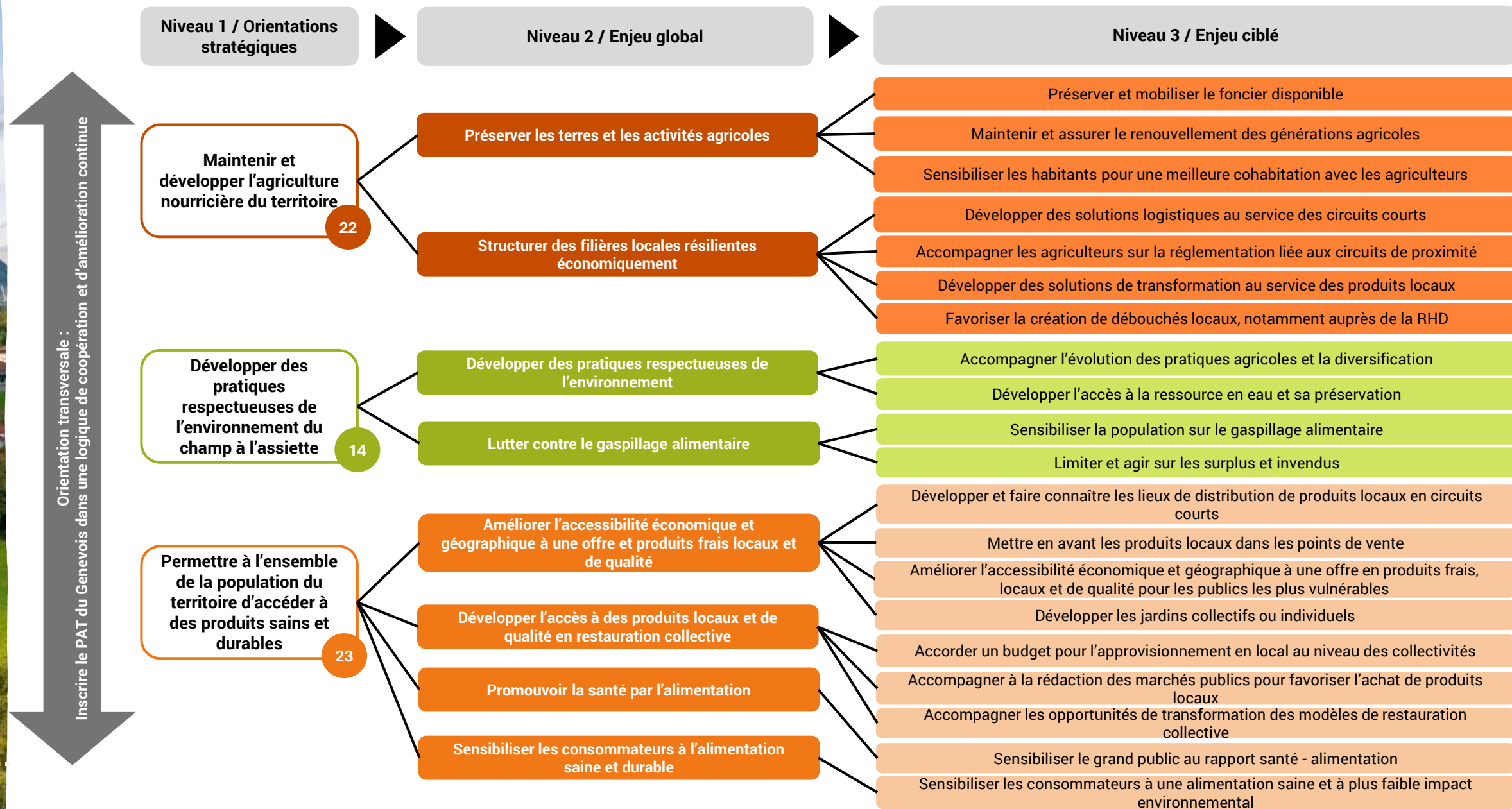
1. Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire
2. Développer des pratiques respectueuses de l'environnement du champ à l'assiette
3. Permettre à l'ensemble de la population d'accéder à des produits sains et durables
4. Inscrire le PAT du Genevois dans une logique de coopération, d'amélioration continue et de communication

Le **plan d'action 2025 - 2030** regroupe l'ensemble des actions et leurs principales caractéristiques.

Caractérisation des actions :



CADRE STRATEGIQUE



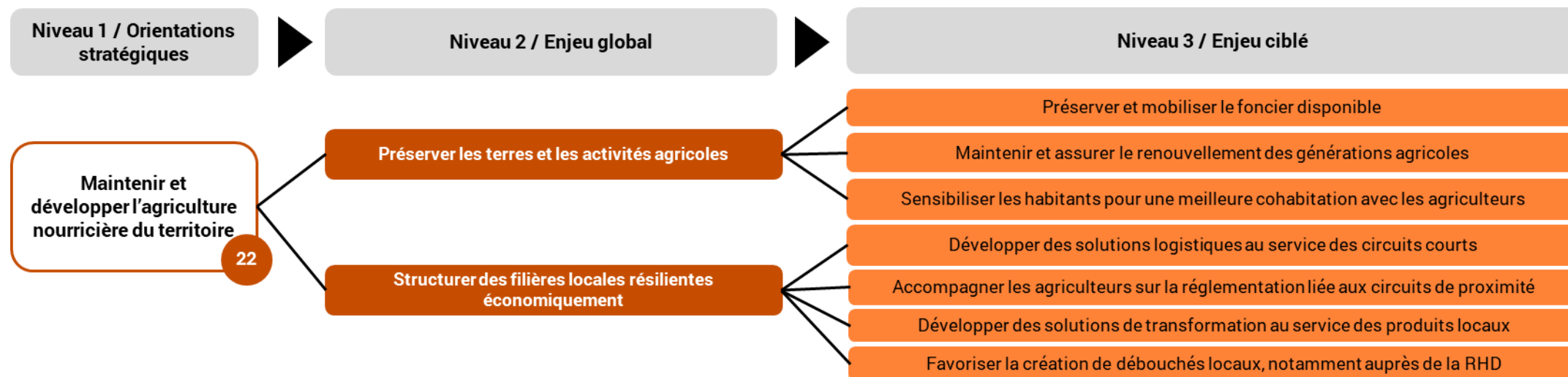
MAINTENIR ET DEVELOPPER L'AGRICULTURE NOURRICIERE DU TERRITOIRE



Cette orientation repose sur 2 enjeux principaux : préserver les **terres et les activités** agricoles, et **structurer des filières locales** résilientes économiquement.

De nombreuses exploitations du territoire sont proches de la retraite, et il est difficile pour les porteurs de projet souhaitant s'installer de trouver des terres dans un contexte foncier tendu. Le PAT propose des actions visant à préserver et valoriser les terres agricoles, tout en facilitant les reprises installations, en diversification ou non. L'attractivité du métier d'agriculteur et les difficultés de cohabitations entre les usages sont également abordées en veillant à sensibiliser les habitants au respect des espaces agricoles et aux bonnes pratiques à adopter.

Du fait de la proximité du territoire avec la Suisse, la création et la promotion des débouchés locaux sont un autre enjeu majeur de cette orientation. L'objectif est de faciliter la logistique, la transformation et la distribution des produits en circuits courts, afin que les filières soient résilientes.



ORIENTATION n°1 : Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire									
Action	Description	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 1.1 : Préserver les terres et les activités agricoles (1/2)									
Préserver et mobiliser le foncier disponible	Accompagner les collectivités sur les questions d'urbanisme dans le but de préserver les terres agricoles nourricières	Accompagnement technique / Accompagner les collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme et former les agents et les élus.	CCG service planification / Communes	Communes, PMGF			Elus des communes et de la CCG	Foncier agricole et urbanisme	SRADDET (encourager la mise en place d'outils de protection des espaces agricoles stratégiques) PCAET (préservation des terres agricoles) SCoT (délimiter dans les PLU les zones agricoles à préserver)
	Assurer une veille foncière	Accompagnement technique – Animation / Afin de réduire la perte de foncier agricole par des usages de loisirs en particulier, assurer une veille foncière et permettre l'acquisition de foncier par les collectivités en concertation avec la profession agricole.	CCG / Communes	SAFER, CASMB, Chambre des Notaires, Terre de liens			Elus, collectivités, propriétaires	Foncier agricole et urbanisme	SRADDET (encourager la mise en place d'outils de reconquête du foncier agricole) PCAET
	Mettre en place des outils de protection du foncier agricole	Accompagnement technique / Mettre en place des Zones Agricoles Protégées (ZAP) et des Périmètres de protection des Espaces Agricoles et Naturels (PAEN).	CCG ou PMGF	Communes, Chambre d'agriculture, autres acteurs agricoles et environnementaux			Agriculteurs	Foncier agricole et urbanisme	SCoT : garantir le maintien de l'agriculture SRADDET (encourager la mise en place d'outils de protection des espaces agricoles stratégiques) PCAET
Maintenir et assurer le renouvellement des générations agricoles	Mettre en place un Comité Local d'Installation Foncier (CLIF)	Animation – Coordination / Afin de permettre le renouvellement des générations, mettre en place une veille territoriale et partager les enjeux agricoles au travers d'une instance partenariale.	CCG / Chambre d'Agriculture	Comité des Agriculteurs, SAFER, DDT, Ceinture Verte, Terres de Liens, communes			Cédants, Agriculteurs, Candidats à l'installation	Foncier agricole et urbanisme Emploi	SRDEII (maintien des exploitations)
	Mettre en place une pépinière ou couveuse de jeunes agriculteurs	Investissement – Accompagnement technique / Permettre à de jeunes agriculteurs de tester leur projet d'installation en maraîchage afin de favoriser le renouvellement des générations et de diversifier la production locale.	CCG	Chambre d'Agriculture, Initiaterrre, Terres de Liens, ADABIO			Candidats à l'installation	Emploi	Projet de territoire (mise en œuvre d'une stratégie de développement économique favorisant la création d'emplois)
	Aider des maraichers à s'installer durablement sur le territoire	Accompagnement technique / Aider des maraichers à s'installer durablement sur le territoire et maximiser leurs revenus en circuits courts afin de nourrir le territoire en produits de qualité sur le long terme.	CCG	CASMB, Ceinture Verte,			Candidats à l'installation en maraîchage	Foncier agricole et urbanisme Emploi	SRDEII (maintien des exploitations) SCoT (encourager les projets agricoles de diversification)

ORIENTATION n°1 : Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire									
Action	Description	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 1.1 : Préserver les terres et les activités agricoles (1/2)									
Sensibiliser les habitants pour une meilleure cohabitation avec les agriculteurs	Développer une actualité agricole sur les panneaux d'affichage des communes	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculteurs et habitants et de mieux faire connaître l'agriculture locale, communiquer sur les panneaux d'affichage des communes (panneaux lumineux) lors des temps forts de l'agriculture tout au long de l'année (moisson, semis, épandage,...)	CCG	Chambre d'Agriculture, Comité des agriculteurs du Genevois, communes			Habitants	Cohabitation	
	Sensibiliser les habitants au travers des journaux communaux	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculteurs et habitants et de mieux faire connaître l'agriculture locale, communiquer via une page réservée dans les bulletins municipaux communaux et intercommunaux (produits vendus localement, présentation de l'agriculture, des activités au fil des saisons, sensibilisation sur le respect des espaces agricoles, sur les déchets, sur les crottes de chiens dans les champs,...)	CCG	Comité des agriculteurs du Genevois, Chambre d'Agriculture, communes			Habitants	Cohabitation	PCAET (promouvoir et communiquer sur la transition écologique)
	Utiliser les engins agricoles comme support de communication	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculteurs et habitants et de mieux faire connaître l'agriculture locale, communiquer via des autocollants à positionner sur les engins agricoles (remorques, moissonneuses batteuses, bétailères,...)	CCG	Comité des agriculteurs du Genevois, Chambre d'Agriculture			Habitants	Cohabitation	
	Créer des panneaux de sensibilisation sur l'importance du respect des espaces agricoles	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculteurs et habitants, de faire mieux respecter les espaces agricoles, communiquer via des panneaux à installer au bord des champs, le long des chemins piétons. Certains panneaux pourraient également être positifs et valoriser le travail, les pratiques et les agriculteurs du territoire.	CCG	Comité des agriculteurs du Genevois, Chambre d'Agriculture			Habitants	Cohabitation	
	Sensibiliser les propriétaires de chien(s) via la filière canine	Communication / Afin de diminuer l'impact des chiens sur les espaces agricoles (piétinement des champs) et les troupeaux (diminution de la néosporose), sensibiliser les propriétaires de chiens via la filière canine (vétérinaires, toiletteurs, SPA) par des affiches ou des flyers	CCG, Comité des Agriculteurs	Chambre d'Agriculture			Propriétaires de chien(s)	Cohabitation Santé	

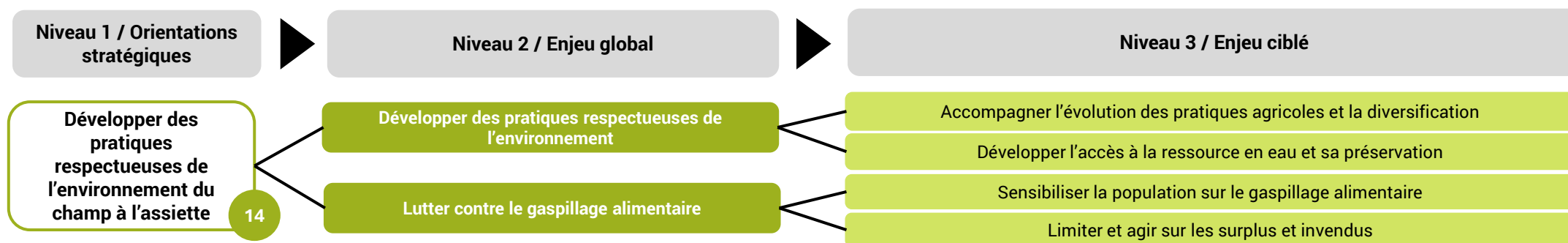
ORIENTATION n°1 : Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire									
Action	Description	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 1.2 : Structurer des filières locales résilientes économiquement (1/2)									
Développer des solutions logistiques au service des circuits courts	Mettre en œuvre un système logistique des produits locaux adapté au territoire : dimensionnement, commande, collecte des produits, stockage et distribution	Etude / Etude d'opportunité et de faisabilité pour une organisation logistique (mise à disposition d'un local comme point relai de stockage et/ou distribution de produits locaux, plateforme logistique collective, collecte de produits locaux chez les producteurs, etc.)	CCG	Communes, producteurs, acteurs de la restauration collective			Agriculteurs, GMS, transformateurs, RHD	Transformation Distribution	SRADDET (organisation et promotion des systèmes de distribution de proximité) SCoT (soutenir le projet de création d'une plateforme regroupant les produits issus de l'agriculture) Projet de territoire (développement des circuits de proximité)
Accompagner les agriculteurs sur la réglementation liée aux circuits de proximité	Accompagner les producteurs pour répondre aux appels d'offres de la Restauration Hors Domicile (RHD)	Accompagnement technique / Accompagner les producteurs à répondre aux appels d'offre pour fournir la restauration hors domicile (comme la restauration collective par exemple) par le biais d'accompagnement personnalisé ou de formation en groupe.	CCG	ADABIO, CASMB			Agriculteurs	Restauration collective	EGAlim PCAET (favoriser l'alimentation durable dans les cantines) SCoT (renforcer l'approvisionnement en local de la restauration collective)
	Informers les producteurs des aspects réglementaires afin de développer des livraisons de la Restauration Hors Domicile (RHD) et des GMS (grandes et moyennes surfaces)	Communication – Accompagnement technique / Vulgariser la réglementation en créant des fiches sous forme de diagramme et/ou arbre de décision pour la rendre plus appréhendable par tous afin de développer l'approvisionnement en produits locaux dans les GMS et la RHD	CCG	Comité des Agriculteurs du Genevois, CASMB			Agriculteurs	Distribution, Restauration collective	SCoT (renforcer l'approvisionnement en local de la restauration collective) Projet de territoire (développement des circuits de proximité)
Développer des solutions de transformation au service des produits locaux	Créer une structure de transformation (pouvant être une cuisine centrale) pour valoriser la production agricole du territoire dans sa diversité et limiter le gaspillage alimentaire	Investissement / Créer un outil qui permettra de transformer les produits locaux bruts afin de répondre davantage à la demande de la restauration hors domicile ou d'élargir la gamme pour la vente directe ou encore les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces). Cet outil pourra être un atelier géré (SCIC, SCOP, ...) en collectif ou privé. Il pourra aussi être une cuisine centrale suffisamment dimensionnée et équipée pour transformer des produits en prestation.	CCG	Comité des Agriculteurs du Genevois, CASMB, cabinet spécialisé			Agriculteurs, RHD, GMS, commerces de proximité	Transformation	SRDEII (agroalimentaire secteur à conforter)
	Participer à l'optimisation des entreprises artisanales de transformation pour la réalisation de produits locaux transformés, cuisinés et ou élaborés	Etude / Comprendre le fonctionnement et les capacités des structures existantes de transformation de produits alimentaires (privés, CAT...) dans le but d'optimiser leurs capacités et performances pour le territoire.	CCG	Artisans et transformateurs			Agriculteurs	Transformation	SRDEII (agroalimentaire secteur à conforter)

ORIENTATION n°1 : Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire									
Action	Description	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 1.2 : Structurer des filières locales résilientes économiquement (2/2)									
Favoriser la création de débouchés locaux, notamment auprès de la RHD	Mettre en relation producteurs, artisans et restaurateurs grâce à un agri job-meeting	Coordination / Faire se rencontrer les différents acteurs pour : 1- Mieux se connaître, connaître les produits, 2- Créer un réseau, 3- Identifier les freins à l'utilisation des produits locaux (régularité des produits, volumes fournis, conditionnement)	CCG	Comité des agriculteurs du Genevois			Restaurateurs, artisans, agriculteurs, gestionnaires en RHD	Distribution	SCoT (développement des circuits courts)
	Faire connaître les producteurs et les acteurs aval de la chaîne alimentaire du territoire (listing, lieu de rencontre)	Communication / Cette action est un complément de la fiche action T7 : Mettre en relation producteurs, artisans et restaurateurs grâce à un agri job-meeting. Elle consiste à créer un support fixe pour que les producteurs et acteurs de l'aval s'identifie dès que besoin au-delà d'avoir créé un évènement ponctuel qui les fait se rencontrer physiquement	CCG	Comité des agriculteurs du Genevois			Commerces alimentaires, Agriculteurs, Consommateurs	Distribution	SCoT (développement des circuits courts)
	Aider les producteurs au référencement sur les plateformes d'achat (distribution)	Accompagnement technique / Faire référencer de nouveaux producteurs du territoire et des territoires voisins sur les plateformes d'achat de produits utilisées par les GMS et les établissements à RHD	CCG	Comité des Agriculteurs, Département 74 pour les collèges et Région pour les lycées			Agriculteurs, consommateurs de la RHD et de la GMS	Distribution	SCoT (développement des circuits courts)
	Sensibiliser les producteurs sur les avantages de fournir la RHD (Restauration Hors Domicile)	Communication – Accompagnement technique / Sensibiliser les producteurs au travers de formations (englobant des témoignages) sur les points forts que peut offrir la Restauration Hors Domicile (Restauration Collective par exemple) et les conditions à remplir afin de les encourager vers ce moyen de commercialisation.	CCG	Comité des Agriculteurs du Genevois, ADABIO, CASMB			Agriculteurs	Restauration collective	EGAlim PCAET (favoriser l'alimentation durable dans les cantines) SCoT (renforcer l'approvisionnement en local de la restauration collective)
	Accompagner la spécialisation des exploitations sur du volume ou du surplus pour la GMS (supermarchés et grandes surfaces) et la RHD (Restauration Hors Domicile)	Communication – Accompagnement technique / Sensibiliser les producteurs au travers de formations (englobant des témoignages) sur les points forts que peut offrir la Restauration Hors Domicile (Restauration Collective par exemple) et les conditions à remplir afin de les encourager vers ce moyen de commercialisation.	CCG	Comité des Agriculteurs, CASMB			Agriculteurs	Distribution, Restauration collective	EGAlim
	Recenser l'offre en produits locaux et la demande en RHD	Communication / Afin de permettre l'intégration de produits locaux ou leur développement dans les repas en restauration hors domicile, éditer un catalogue annuel de produits locaux.	CCG et communes	CASMB			Etablissements de la RHD	Restauration collective	EGAlim SCoT (développement des circuits courts)

DEVELOPPER DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT DU CHAMP A L'ASSIETTE



Le développement de pratiques respectueuses du champ à l'assiette passe par **l'évolution des pratiques agricoles** et la **préservation des ressources naturelles**, mais aussi par la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le PAT du Genevois propose d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus durables, et d'aider à la structuration des filières correspondantes. Il est également question de sensibiliser la population, mais aussi les producteurs et transformateurs sur le gaspillage alimentaire en proposant des solutions pour le réduire, du champ à l'assiette.



ORIENTATION n°2 : Développer des pratiques respectueuses de l'environnement, du champ à l'assiette									
Action	Description	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 2.1 : Développer des pratiques respectueuses de l'environnement (1/2)									
Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et la diversification	Accompagner les exploitations vers les pratiques bio et la certification agriculture biologique	Accompagnement technique / Afin de répondre aux attentes sociétales, de réduire l'impact environnemental de l'agriculture et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, accompagner les exploitations agricoles vers des pratiques alternatives utilisées en agriculture biologique puis vers la certification (accompagnement technique, économique et financier). Accompagner également l'installation en agriculture biologique.	CCG	ADABIO			Agriculteurs	Environnement Production	SRADDET (élaboration de projets agricoles respectueux de la biodiversité et des sols) PCAET (conserver les capacités de séquestration du carbone) CRTE (préserver et valoriser les ressources)
	Apporter un appui technique aux agriculteurs pour alimenter l'usine de trituration en oléo-protéagineux	Accompagnement technique / La Coopérative Jura Mont-Blanc et 2 autres coopératives de l'Ain se sont associées et ont créé une filiale Nutrialp pour développer une usine de trituration de graines oléo-protéagineuses afin d'augmenter l'approvisionnement en protéines locales des élevages (aujourd'hui, 80 % est importé d'Amérique du Sud et d'Afrique). L'usine est en cours de construction, la deuxième étape est de développer les cultures localement (soja, colza, tournesol) pour alimenter l'usine, grâce à un potentiel sur des cultures de maïs de vente.	Nutralp et Jura Mont-Blanc pour le territoire du Genevois	Chambre d'Agriculture, Comité des Agriculteurs			Agriculteurs : éleveurs et céréaliers du territoire couvert par les 3 coopératives et notamment sur le Genevois	Production	
	Accompagner les exploitations agricoles pour développer les protéines fourragères	Accompagnement technique / Les exploitations d'élevage sont dépendantes en grande majorité d'achat en protéines pour l'alimentation des troupeaux. Depuis plusieurs années, le coût de ces achats augmente. Pourtant, des sources de protéines peuvent se développer sur les exploitations (exemple : par les méteils - mélange céréales/pois, par la luzerne,...). L'action vise à accompagner techniquement un groupe d'agriculteurs du territoire pour mieux maîtriser ces nouvelles cultures et qu'elles se développent sur les exploitations.	Comité des Agriculteurs	Chambre d'Agriculture, Jura Mont-Blanc			Eleveurs du Genevois	Production	SCoT (encourager les projets agricoles de diversification)
	Communiquer sur le label HVE	Communication / Afin de développer des pratiques respectueuses de l'environnement et de répondre à la loi Egalim, encourager les agriculteurs à s'engager dans la labellisation HVE (via la réalisation de diagnostics préalables, l'appui financier à la certification). Pour valoriser les pratiques des agriculteurs, faire connaître le HVE au public, aux parents d'élèves.	CCG	Comité des Agriculteurs, Chambre d'agriculture			Agriculteurs, consommateurs	Environnement	SRADDET (élaboration de projets agricoles respectueux de la biodiversité et des sols) PCAET (conserver les capacités de séquestration du carbone) CRTE (préserver et valoriser les ressources) SCoT (promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement)

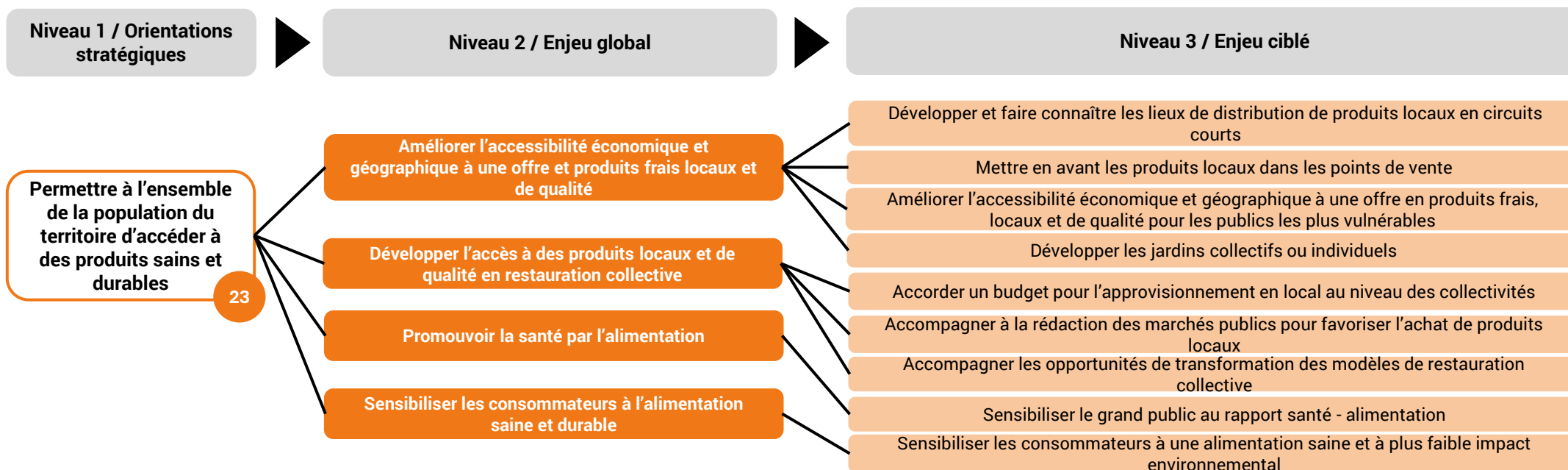
ORIENTATION n°2 : Développer des pratiques respectueuses de l'environnement, du champ à l'assiette									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 2.1 : Développer des pratiques respectueuses de l'environnement (2/2)									
Développer l'accès à la ressource en eau et sa préservation	Utiliser des eaux dites non conventionnelles pour l'usage agricole	Accompagnement technique / Afin de sécuriser la production agricole du secteur, d'anticiper le changement climatique et la raréfaction de l'eau en période estivale et de soulager la ressource en eau du milieu naturel, il est nécessaire de capter les eaux non conventionnelles comprenant : les eaux pluviales (eau de toiture, eau de drainage, eau de ruissèlement) et les eaux usées traitées (eaux usées dépolluées).	CCG (régie eau et assainissement)	Gestionnaire de l'assainissement, DDT74, Agence de l'Eau, agriculteurs			Agriculteurs, consommateurs	Environnement	PBACC (défi 8: passer à l'action dans la valorisation des eaux non conventionnelles) SRADDET (élaboration e projets agricoles économes en eau)
	Utiliser des sources d'eau naturelle à usage agricole	Accompagnement technique / Afin de sécuriser la production agricole du secteur, d'anticiper le changement climatique et la raréfaction de l'eau en période estivale et de soulager le réseau d'eau potable, il est nécessaire de trouver des solutions de substitution avec la création de prélèvement dans le milieu naturel (eaux souterraines, eaux superficielles) et à partir d'ouvrages abandonnés (anciens captages).	Acteurs agricoles	Gestionnaire de l'assainissement, DDT74, agriculteurs			Agriculteurs, consommateurs	Environnement	CRTE (préserver et valoriser les ressources)
	Renforcer le rôle de l'eau comme ressource stratégique dans la souveraineté alimentaire	Communication – Coordination / Afin de sécuriser la production agricole locale, il est nécessaire de communiquer, de sensibiliser et d'argumenter en faveur de l'utilisation de l'eau pour la production alimentaire sur le territoire lorsque la ressource en eau est sous tension (notamment en période de sécheresse).	CCG et CASMB	DDT 74, Comité des agriculteurs du Genevois			Elu, agriculteurs	Environnement	CRTE (préserver et valoriser les ressources)
	Améliorer les pratiques agricoles liées à l'utilisation de l'eau	Accompagnement technique / Afin de rendre efficiente les productions agricoles mais aussi de participer à l'effort du territoire en termes d'économie d'eau, il est nécessaire d'améliorer les pratiques liées à l'utilisation de l'eau (système d'irrigation économe, pratiques vertueuses, mise en place de cultures peu exigeantes en eau).	CCG	CASMB			Agriculteurs	Environnement	PBACC (défi 1 : réduire les prélèvements de 10% d'ici 2030)
	Réaliser des stockages d'eau à usage agricole	Investissement / Afin de sécuriser la production agricole du secteur il est nécessaire d'anticiper le changement climatique et la raréfaction de la ressource en eau avec la création de stockages d'eau à l'échelle des exploitations agricoles (solutions individuelles ou collectives).	Agriculteurs, collectivités	Collectivités, DDT 74			Agriculteurs	Environnement	

ORIENTATION n°2 : Développer des pratiques respectueuses de l'environnement, du champ à l'assiette									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 2.2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire									
Sensibiliser la population sur le gaspillage alimentaire	Sensibiliser les jeunes à l'anti-gaspillage alimentaire	Communication / Puisque les enfants sont les acteurs de la société de demain, il est essentiel de les sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire dès le plus jeune âge et leur inculquer les bons gestes (exemple : se servir la bonne quantité, ...) - Projet d'école autour de l'anti-gaspillage (ex : défi zéro gaspi) : animation en classe (ateliers culinaires, établissement d'un livre de recettes, ...), pesée à la cantine, évènements (kermesse, exposition, ...) - Animations dans les MJC / maisons des associations S'appuyer sur l'existant	CCG	Communes, écoles, MJC, SIVALOR			Enfants de 3 à 16 ans	Lutte contre le gaspillage alimentaire	PCAET (diminution et valorisation des déchets) SRADDET (faire de la Région un leader sur la prévention et la gestion des déchets)
	Communiquer auprès de la population sur la nécessité de limiter le gaspillage alimentaire	Communication / En s'appuyant sur l'existant, mettre en place une campagne de communication auprès de la population sur le gaspillage alimentaire : son importance, ses impacts (environnementaux, économiques, ...) et les bons gestes à adopter. S'appuyer sur des chiffres clés. A associer à des temps forts (défis, ateliers, évènements, ...) / S'inscrire dans des événements déjà existants (ex : journée internationale contre les pertes et gaspillage de nourriture 29 septembre)	CCG	Communes, CCAS, Maison des Habitants, GMS, SIVALOR			Grand public	Lutte contre le gaspillage alimentaire	PCAET (diminution et valorisation des déchets) SRADDET (faire de la Région un leader sur la prévention et la gestion des déchets)
	Informier sur les différentes dates de péremption (DLC ; DDM,...) pour lutter contre le gaspillage alimentaire	Communication / Mettre en place une campagne d'informations sur les différentes dates de péremption : dans les écoles, dans les magasins (devantures, ...) - Inciter les consommateurs à prendre en compte ces dates pour éviter le gaspillage.	CCG	Accorderie, Maison des Habitants			Grand public	Lutte contre le gaspillage alimentaire	PCAET (diminution et valorisation des déchets)
Limiter et agir sur les surplus et invendus	Identifier les possibilités de réduction et de valorisation des surplus des cantines	Etude / Cette action vise à identifier et mettre en œuvre des solutions de réduction et de valorisation des surplus alimentaires des cantines du territoire, conformément aux objectifs de la loi EGalim (obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réaliser un diagnostic préalable, interdiction de rendre impropre à la consommation les invendus encore consommables, obligation de proposer à au moins une association habilitée pour l'aide alimentaire une convention de dons pour les opérateurs qui servent plus de 3 000 repas / jour). Elle s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le gaspillage alimentaire et de promotion d'une alimentation durable. L'action comprend un diagnostic des surplus, l'identification de filières de valorisation, et la mise en place de protocoles adaptés, tout en respectant les exigences réglementaires.	CCG / Communes	Associations d'aide alimentaire, transformateurs			Etablissements de restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	PCAET (diminution et valorisation des déchets) SRADDET (faire de la Région un leader sur la prévention et la gestion des déchets) EGAlim
	Développer des circuits courts de valorisation des produits non calibrés et des invendus des exploitations, coopératives agricoles et transformateurs	Coordination – Accompagnement technique / Il s'agit de valoriser les pertes qui ne peuvent être évitées, tout en respectant le travail des agriculteurs. Cela doit permettre de répondre à l'objectif de la loi AGECE tout en favorisant l'accès à des produits locaux et de qualité à moindre coût.	CCG	Chambre d'Agriculture, associations d'aide alimentaire			Agriculteurs, coopératives	Lutte contre le gaspillage alimentaire	PCAET (diminution et valorisation des déchets)

PERMETTRE A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU TERRITOIRE D'ACCEDER A DES PRODUITS SAINS ET DURABLES



Sur un territoire frontalier mais dont une partie reste rurale, l'accès économique et géographique à une alimentation saine et de qualité est un enjeu majeur. Le PAT du Genevois a comme ambitions de travailler sur la précarité alimentaire, sur l'augmentation de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité dans les points de vente et la restauration collective, ou encore de sensibiliser la population sur les enjeux de santé liés à une alimentation saine et à plus faible impact environnemental.



ORIENTATION n°3 : Permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder à des produits sains et durables									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Complexité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 3.1 : Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux et de qualité (1/2)									
Développer et faire connaître les lieux de distribution de produits locaux en circuits courts	Développer les lieux de vente de producteurs dans les communes (marchés et magasins de producteurs, casiers libre-service, paniers, etc.) pour soutenir la vente des produits locaux	Etude – Investissement / Développer une labellisation des marchés de producteurs pour soutenir la démarche des marchés existants et/ou en créer de nouveaux et mettre en place des casiers en libre-service à proximité de ces marchés pour soutenir la vente des produits locaux hors des horaires de marchés.	Communes volontaires pour implanter de nouveaux lieux	Comité des Agriculteurs du Genevois, CASMB			Agriculteurs, consommateurs	Distribution	SCoT (développement des circuits courts, renforcer la vente directe) Projet de territoire (développement des circuits courts)
	Développer des partenariats entre producteurs et commerçants pour créer des points relais de vente de produits locaux chez les commerçants	Coordination – Accompagnement technique / Identifier des points relais et accompagner producteurs et points relais dans la mise en œuvre. Si les points relais sont payant avec mondial relai et n'intéressent pas les producteurs, il pourrait s'agir de mettre en place des points de dépôt-vente	CCG	Comité des Agriculteurs du Genevois, CASMB			Agriculteurs, commerces de proximité	Distribution	SCoT (développement des circuits courts) Projet de territoire (développement des circuits courts)
	Faire connaître et améliorer l'identification des lieux de vente des produits locaux	Communication / Utiliser le site « Producteurs Savoie Mont Blanc », site de promotion des producteurs de Savoie Mont Blanc, pour promouvoir les points de vente de produits locaux de la CCG (vente directe, magasin de producteurs, coopératives, AMAP, marchés, drive de produits locaux ...). L'ensemble des lieux de vente directe peut être référencé sur le site « Producteurs Savoie Mont Blanc.com ». Diffusion de ces cartes sur des supports de communication à imaginer (calendriers, posters, panneaux d'affichage dans chaque commune, magasin de la CCG, ...)	CCG / CASMB	Communes pour les lieux de vente tels que les marchés, Comité des Agriculteurs du Genevois			Consommateurs	Distribution	SCoT (développement des circuits courts, renforcer la vente directe) SRADDET (promotion des systèmes de distribution de proximité)
Mettre en avant les produits locaux dans les points de vente	Développer une signalétique pour identifier les producteurs locaux sur tous les lieux de vente	Communication / L'action vise à mettre en place une signalétique sur l'ensemble des lieux de ventes pour permettre aux consommateurs d'identifier les produits locaux. Deux types de communication sont proposées en fonction des lieux de ventes. Pour les GMS, supérettes, magasins BIO, l'objectif est de développer des supports visuels à ajouter à l'étiquette prix (sur le même modèle que les BioCoop). Pour les magasins de producteurs, marchés, magasins à la ferme, un panneau signalétique commun présentant le(s) producteur(s), ses produits et son lieu de production sont mis en place.	CCG	Chambre d'Agriculture, Comité des Agriculteurs, GMS, communes			Consommateurs, Agriculteurs	Distribution	SRADDET (promotion des systèmes de distribution de proximité)
	Travailler sur l'implantation et le regroupement des produits locaux en GMS	Communication / Travailler à l'identification des produits locaux en GMS dans les rayons et/ou proposer des « corners » à savoir des îlots regroupant les produits locaux du Genevois dans les GMS du territoire.	CCG	GMS du territoire			Consommateurs	Distribution	

ORIENTATION n°3 : Permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder à des produits sains et durables									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Comple xité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 3.1 : Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux et de qualité (2/2)									
Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux, et de qualité pour les publics plus vulnérables	Développer des marchés de producteurs solidaires	Etude - Communication / Etudier la possibilité de mettre en place de nouveaux marchés de producteurs couverts accessibles en toute saison. Favoriser la connaissance de l'ensemble des marchés du territoire) et communiquer dans les bulletins municipaux. Mettre en place des marchés solidaires : tarifs différenciés selon le pouvoir d'achat pour permettre à chacun d'avoir accès aux produits locaux. Enfin, développer une activité commerciale de revente de produits locaux par un système de collecte sur les lieux de production – revente en commun pour le compte de ces producteurs.	CCG, communes volontaires	Communes, Chambre d'Agriculture, Comité des Agriculteurs			consommateurs, Agriculteurs	Distribution	Pacte des Solidarités (lutter contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire)
	Mettre en relation producteurs, transformateurs et distributeurs avec l'aide alimentaire	Coordination / Mettre en relation les différents acteurs de la chaîne alimentaire avec l'aide alimentaire afin que les surproductions ou les produits non écoulés puissent être collectés. Mettre à disposition des produits par les différents acteurs de la chaîne (possibilité de glanage ou de collecte). Organiser des tournées à partir des stocks disponibles sur le site avec une possibilité de défiscalisation pour les donateurs.	CCG / Banque Alimentaire	Tous les acteurs de la chaîne alimentaire susceptibles de s'impliquer			Population précaire, acteurs économiques	Distribution, Justice sociale	Pacte des Solidarités (lutter contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire)
	Etude technico-économique pour l'implantation d'un nouveau lieu de solidarité alimentaire (fixe ou itinérant)	Etude - Investissement / Mettre en place des circuits de vente alternatifs à la vente de produits locaux traditionnelle. Ce pourrait être des épiceries solidaires, un lieu de vente de paniers de « produits moches ou déclassés ». Dans le cadre du PAT d'Arlysère 2 épiceries de ce type ont vu le jour par exemple : les paniers de Thérèse et l'épicerie courts-circuits à UGINE. Ces épiceries fonctionneraient grâce au bénévolat des acheteurs, de citoyens. Des tarifs sociaux sont appliqués pour les plus précaires.	CCG	Associations d'aide alimentaire, agriculteurs, CAF, MSA			Population précaire	Justice Sociale	Pacte des Solidarités (lutter contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire)
	Lieu d'échange pour une aide alimentaire durable	Coordination / L'action vise à renforcer et améliorer l'accompagnement des associations d'aide alimentaire sur le territoire de l'agglomération. Il pourra s'agir d'un accompagnement technique ou financier qui visera à tendre vers une aide alimentaire plus durable. L'objectif est d'optimiser l'efficacité des actions menées par ces associations, tout en favorisant l'innovation et la dignité des personnes accueillies. Un accent particulier sera mis sur l'extension et l'amélioration du système de bons alimentaires, en s'inspirant du modèle de l'association Arc en ciel, mais en l'adaptant pour le rendre plus inclusif et moins stigmatisant et à l'accompagnement à la diversification des sources d'approvisionnement des associations. Ces actions pourraient donner lieu au développement d'une coordination des acteurs des solidarités alimentaires (associations, collectivités).	CCAS Saint-Julien-en-Genevois	Accorderie, CCAS, Mission Locale, Arc-en-Ciel, ALFAA-GHS, CCG			Associations d'aide alimentaire	Justice Sociale	Pacte des Solidarités (lutter contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire)
	Essaimer la distribution de paniers solidaires sur le territoire de la CCG	Animation / En lien avec le réseau de producteurs locaux, il s'agit de créer un partenariat dans le but de proposer des paniers de fruits et légumes produits localement aux habitants des territoires et accompagner leur utilisation de ces derniers. Cette distribution s'adresse à tous les habitants du territoire qui le souhaitent et une partie d'entre eux (en fonction du quotient familial CAF/MSA) bénéficie d'un tarif solidaire. Les paniers sont accompagnés de recettes pour utiliser les produits et de proposition d'ateliers cuisine pour apprendre ensemble et échanger des pratiques. Le panier est vendu au juste prix par les producteurs et le reste à charge.	Accorderie	CAF, Maison des Habitants			Population précaires	Justice Sociale	Pacte des Solidarités (lutter contre la précarité alimentaire en développant des alliances locales de solidarité alimentaire)
Développer les jardins collectifs ou individuels	Développer les jardins collectifs ou individuels	Investissement - Communication / Cette action vise à créer et développer des jardins collectifs ou individuels sur le territoire, afin de favoriser l'accès à une alimentation saine et locale, renforcer le lien social, et promouvoir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement. Ces jardins peuvent prendre différentes formes : jardins partagés, familiaux, d'insertion, etc.	CCG, communes	Bailleurs sociaux, associations, centres sociaux et maisons de quartier, maison des habitants			Habitants de CCG	Environnement, Justice Sociale	

ORIENTATION n°3 : Permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder à des produits sains et durables									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Comple xité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 3.2 : Développer l'accès à des produits locaux et de qualité via la restauration collective									
Accorder un budget pour l'approvisionnement en local au niveau des collectivités	Optimiser les budgets pour l'approvisionnement en local au niveau des collectivités	Accompagnement technique / Accompagner les communes et intercommunalités vers le choix d'accorder un budget dédié au financement de l'approvisionnement des cantines en produits locaux et de projet faisant du local, en les rassemblant lors d'un évènement commun.	CCG	Comité des Agriculteurs du Genevois			Consommateurs, Agriculteurs, établissements de la RHD	Restauration collective	PCAET (accompagner les cantines vers des approvisionnements de qualité)
Accompagner à la rédaction des marchés publics pour favoriser l'achat de produits locaux	Aider les communes à rédiger leur marché public de façon à introduire des produits bio et locaux	Accompagnement technique / Guide de critères permettant d'intégrer plus de produits locaux via les marchés publics et l'organisation de réunion annuelle en commun avec les services des marchés publics (DGS des communes, gestionnaires d'établissements) pour faciliter l'écriture des marchés il s'agit ici d'apporter un appui individualisé aux communes le souhaitant (pour la recherche de denrées alimentaires pour les cuisines autonomes ou de prestataires de repas)	CCG ou les communes	ADABIO, prestataires de restauration collective			Cantines en gestion concédée	Restauration collective	EGAlim PNNS 4 (5. Permettre à tous de bénéficier d'une restauration collective de qualité en toute transparence)
	Proposer des critères permettant d'intégrer les produits locaux dans les marchés publics	Accompagnement technique / Afin de permettre l'intégration de produits locaux ou leur développement dans les repas en restauration hors domicile soumis à des obligations de marchés publics, proposer un guide de critères de sélection permettant l'intégration de produits locaux par un marché public.	CCG, communes volontaires	CASMB, prestataires de restauration collective			Cantines en gestion concédée	Restauration collective	EGAlim PNNS 4 (5. Permettre à tous de bénéficier d'une restauration collective de qualité en toute transparence)
Accompagner les opportunités de transformation des modèles de restauration collective	Accompagner les communes en gestion concédée intéressées pour passer en gestion directe avec cuisine sur place	Accompagnement technique / Mener une réflexion à l'échelle du territoire sur le passage de cantines gérées par les communes d'un fonctionnement en livraisons de repas préparés à un retour à la conception de repas en directe dans une cuisine communale (atouts, contraintes, mutualisation, maîtrise des coûts ...)	CCG, communes volontaires	Communes, Chambre d'Agriculture, cabinet spécialisé			Communes ayant une cantine scolaire	Restauration collective	
	Accompagner les établissements de restauration collective dans l'atteinte et la connaissance des objectifs de la loi EGAlim	Accompagnement technique / Accompagner les établissements de restauration collective dans l'atteinte des 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques et 60% de viandes et poissons durables et de qualité. Accompagnement dans l'établissement d'un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire les plastiques.	CCG	ADABIO, CASMB			Etablissements de restauration collective	Restauration collective Lutte contre le gaspillage alimentaire	EGAlim PNNS 4 (5. Permettre à tous de bénéficier d'une restauration collective de qualité en toute transparence) PCAET (accompagner les cantines vers des approvisionnements de qualité)
	Développer les produits locaux dans les maisons de retraite et pour le portage de repas à domicile aux aînés	Accompagnement technique / Développer la fabrication de repas aux aînés avec des produits locaux	CCG, CCAS gérant le PAD sur le territoire	ADABIO, CASMB, ADMR, mairies			Séniors, Agriculteurs	Restauration collective	PNNS 4 (9. Veiller à l'alimentation de nos aînés) CLS (améliorer l'espérance de vie en bonne santé des aînés)

ORIENTATION n°3 : Permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder à des produits sains et durables									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Comple xité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 3.3 : Promouvoir la santé par l'alimentation									
Sensibiliser le grand public au rapport santé - alimentation	Apprendre à cuisiner sain avec des produits locaux et de saison	Communication / Mise en place d'ateliers culinaires à l'Accorderie, à la Mission Locale, au CCAS et à la Maison des Habitants. Organisation d'ateliers collectifs sur le rapport santé – alimentation, la qualité nutritionnelle et les prix.	CCAS, Accorderie, Mission Locale, Maison des Habitants				Personnes isolées ou en situation de précarité	Education à l'alimentation durable, Santé	PCAET (communication et sensibilisation sur l'agriculture durable) Contrat Local de Santé (sensibiliser la population aux questions de santé environnement)

ORIENTATION n°3 : Permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder à des produits sains et durables									
	Action	Descriptif	Porteur	Partenaires	Maturité	Comple xité	Publics visés	Thématique	Lien autres politiques
Enjeu 3.4 : Sensibiliser les consommateurs à l'alimentation saine et durable									
Sensibiliser les consommateurs à une alimentation saine et à plus faible impact environnemental	Proposer des rencontres avec les agriculteurs	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculteurs et habitants et de mieux faire connaître l'agriculture locale, communiquer via des rencontres avec les agriculteurs à destination des habitants et des scolaires (visites d'exploitations type Elus à la Ferme, ciné-débat,...).	Comité des Agriculteurs	CCG, Chambre d'Agriculture			Habitants ou scolaires	Education à l'alimentation durable	
	Mettre en valeur le patrimoine et les savoir-faire culinaires traditionnels	Communication / Création d'un livret de de recettes et savoir-faire traditionnels et culinaires en se basant sur les retours des artisans, agriculteurs et citoyens. Proposer en lien avec la diffusion la liste des lieux d'approvisionnement localement.	Office de Tourisme	CCG			Habitants	Education à l'alimentation durable	
	Communiquer sur l'agriculture biologique afin de soutenir l'achat de produit bio	Communication / Afin de soutenir les filières bio et augmenter les débouchés en produits bio locaux, communiquer sur le territoire du Genevois sur l'agriculture biologique.	CCG	ADABIO, agriculteurs bio			Consomma teurs	Environnement, Education à l'alimentation durable, Santé	PCAET (promouvoir et communiquer sur la transition écologique) SCoT (promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement)
	Communiquer auprès des Comités d'entreprises (CE) et des lycées pour développer le local	Communication / Communiquer pour promouvoir la consommation locale auprès des consommateurs d'aujourd'hui et de demain par la mise en place d'affiches de promotion explicatives dans les entreprises et les lycées permettant le renvoi vers une liste des lieux d'achat de produits locaux.	CCG	Entreprises, lycées			Consomma teurs (entreprise s et lycées)	Distribution	PCAET (promouvoir et communiquer sur la transition écologique)
	Sensibiliser les scolaires sur l'agriculture, l'alimentation, l'usage et le respect des terres agricoles	Communication / Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculture et habitants et de mieux faire connaître l'agriculture locale, sensibiliser les scolaires : faire découvrir le métier et les produits locaux (visites de ferme, interventions des agriculteurs dans les écoles), former les enfants sur les cultures, la notion d'espaces privés (avec des jeux ludiques), sensibilisation sur le lien entre agriculture et alimentation (jardin partagé dans l'école	CCG	Comité des Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, CPIE, ADABIO, communes			Scolaires	Education à l'alimentation durable	PNNS 4 (6. Etendre l'éducation à l'alimentation de la maternelle au lycée)

INSCRIRE LE PAT DU GENEVOIS DANS UNE LOGIQUE DE COOPERATION, D'AMELIORATION CONTINUE ET DE COMMUNICATION



Pour passer à la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions, le PAT du Genevois a besoin de renouveler sa gouvernance en incluant une instance technique de suivi des actions en plus du Comité de Pilotage. L'objectif de cette orientation est de formaliser et faire vivre les instances du PAT, de mettre en œuvre le protocole de suivi – évaluation tout au long de la durée du plan d'actions, et de mettre en place un plan de communication pour rendre le PAT visible sur le territoire et auprès des partenaires et habitants.

Il s'agit également de préciser la collaboration inter-PAT, au niveau local (avec le Pôle Métropolitain du Genevois Français), mais aussi au niveau départemental et régional.



LES ENJEUX :

- Mettre en place les conditions de la coopération et de la transversalité
- Inscrire le PAT dans une logique d'amélioration continue
- Rendre visible le PAT auprès des acteurs du système alimentaire

ORIENTATION TRANSVERSALE : Inscrire le PAT du Genevois dans une logique de coopération, d'amélioration continue et de communication

	Action	Descriptif
Mettre en place les conditions de la coopération et de la transversalité	Mettre en place une gouvernance alimentaire multi-acteurs et pérenniser l'action des partenaires aux côtés de la CCG	Animation – Coordination / Définir les instances de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du PAT, leur composition et leur rôle, formaliser avec les partenaires clefs les modalités de participation, statuer sur le fonctionnement dans la durée des différentes instances, formaliser l'engagement des partenaires via une charte, définir les modalités de consultation du système alimentaire (temps forts du PAT et leurs objectifs), valider les moyens d'animation du PAT, inscrire la participation des communes au sein des instances de gouvernance
	Inscrire le PAT dans une logique de coopération inter-service et garantir l'articulation du PAT avec les démarches portées par la CCG	Animation – Coordination / identifier les services et programmes de la CCG en lien avec le PAT, mettre en place une représentation au sein de la gouvernance du PAT, mettre en place un pilotage pertinent des actions transversales avec les services concernés, valider la présence de l'animateur du PAT dans les instances des projets des autres services pour s'assurer de la cohérence d'actions entre le PAT et les programmes structurants de la CCG
	Inscrire le PAT dans une logique de coopération interterritoriale	Animation – Coordination / Participer aux événements inter-PAT départementaux/régionaux, identifier les opportunités de synergies entre les territoires et porter/contribuer à des actions communes pertinentes avec le plan d'action du PAT, inscrire le PAT dans les démarches de coopération du Pôle Métropolitain du Genevois Français, intégrer les PAT voisins aux instances du PAT de la CCG
Le PAT dans une logique d'amélioration continue	Réaliser le suivi-évaluation du PAT	Etude / Valider les indicateurs de suivi-évaluation du PAT sur la base des chemins d'impact du PAT/ mettre en place avec les partenaires le protocole de collecte des indicateurs de suivi-évaluation / définir un protocole d'évaluation pour permettre l'ajustement de l'action du PAT (bilan et projection) / utiliser le tableau de suivi-évaluation dans les instances de gouvernance pour orienter l'action du PAT
Rendre visible le PAT auprès des acteurs du système alimentaire	Communiquer sur le PAT auprès de l'ensemble des acteurs	Communication / Mettre en place un dispositif de communication multi cible et multi canal autour du PAT afin de mettre en valeur les actions réalisées, les résultats obtenus : charte visuelle, relai de communication via les partenaires, organisation de réunion thématique, intervention lors des événements liés à l'agriculture et l'alimentation durable, etc. / faire de la CCG un acteur reconnu par le système alimentaire en matière d'alimentation durable et d'agriculture, vers qui se tourne les porteurs de projet

ANALYSE DU PLAN D' ACTIONS

Prioriser le plan d'actions du PAT : un équilibre entre faisabilité (technique et économique) et impact attendu de l'action.



ANALYSE DU PLAN D' ACTIONS

1

Un programme riche et complet de **60 actions** :

- Qui répond aux thématiques de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat
- Qui répond à l'ensemble des objectifs d'intérêt général même si certains thèmes sont moins présents
- Mais qui reste peu mature, notamment au regard de certaines actions classiquement mises en œuvre par les PAT (ex : restauration collective)

2

Un enjeu :

- Non pas à augmenter le nombre d'action pour combler ses « points faibles »
- Mais à **prioriser et à faire mûrir** un certain nombre d'actions à lancer, complexes, avec un impact attendu fort
- Et à identifier des porteurs de projet, partenaires de la CCG pour la mise en œuvre du programme

3

22 actions de priorité 1 (faisables et avec un impact attendu fort) qui peuvent initier fortement la dynamique PAT et parmi lesquelles :

- Des actions en lien avec la préservation du foncier et l'installation transmission
- Des actions de mise en relation et partenariat agriculteurs / artisans, distributeurs
- Des actions sur la précarité alimentaire
- Des actions sur la restauration collective

4

14 actions de priorité 2 (complexes mais un impact attendu fort) qui doivent mûrir avec les acteurs (identifier le porteur, le champ de l'action, etc.) :

- Logistique des circuits de proximité : elle est à affiner en commençant à travailler avec un groupe d'agriculteurs engagés
- Transformation des produits agricoles
- Développement de lieux de vente de produits agricoles ou de lieu de solidarité alimentaire